

L'an deux mille dix, le deux juin à dix huit heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du six mai deux mille dix, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 44
Membres titulaires présents ou représentés: 29
Pouvoirs : 3
Quorum atteint
Nombre de suffrages exprimés : 32

Présents(es)

Annie AGIER,
Paul ARNOUX,
André AUBERIC,
Marcel BARGARD,
Christian BARTHEYE,
Jean-Marie BERTRAND,
Marc BONNARD,
Marie BOUCHEZ,
Jean-Pierre BUIX,
Claire CHASTAN,
Gérard COUPON,

Pierre DALSTEIN suppléant,
Pierre ETIENNE,
Michèle EYBALIN,
André FELIX suppléant,
Alain GABERT,
Marie-Christine GIT,
Michel GREGOIRE,
Anne-Marie GROS,
Laurent HARO suppléant,
Bernard ILLY,
Bruno LAGIER,

Valery LIOTAUD,
Jean-Jacques MONPEYSSEN,
Corinne MOREL-DARLEUX,
Christine NIVOU,
Hervé RASCLARD,
Francis RIEU suppléant,
Jacques RODARI,
Nicolas ROSIN
Michel TACHE

Pouvoirs

Pierre MEFFRE à Christine NIVOU, Patricia MORHET-RICHAUD à Bruno LAGIER, Marie-Pierre MOUTON à Marie-Christine GIT

Excusés(es)

Olivier CADIER, Pierre COMBES, Jean-Michel CREISSON, Claude DAUMAS suppléant, Jacques ESTEVE suppléant, Gérard GOZZI, Didier JOUVE, Jean-Louis PELLOUX suppléant, Anne-Marie REME-PIC suppléante, Jean-Louis REY

Objet : Vote du Compte Administratif, approbation du Compte de Gestion 2009 et affectation des résultats 2009

- 1) Hervé RASCLARD, Président, présente le Compte Administratif 2009 du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales puis sort de la salle.

Christine NIVOU, 1^{ère} Vice-présidente, prend la parole et procède au vote.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical adopte le Compte Administratif 2009 du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales.

- 2) Hervé RASCLARD présente le Compte de Gestion 2009 établi par le Trésorier du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales et certifié conforme par le Trésorier Payeur Général.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical approuve le Compte de Gestion 2009 du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales.

- 3) Affectation des résultats 2009 :

Section	Sens	Compte	Objet	Montant
Investissement	Recette	001	Solde d'exécution de la section d'investissement	87 169.52 €
Fonctionnement	Recette	002	Excédent reporté	294 681.41 €

Le Président rappelle au Comité Syndical que lors du vote du BP 2010, une reprise anticipée des résultats 2009 avait été effectuée de la façon suivante :

Section	Sens	Compte	Objet	Montant
Investissement	Recette	001	Solde d'exécution de la section d'investissement	80 000.00 €
Fonctionnement	Recette	002	Excédent reporté	239 646.45 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical décide d'affecter les résultats définitifs 2009 du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales comme suit :

Section	Sens	Compte	Objet	Montant
Investissement	Recette	001	Solde d'exécution de la section d'investissement	7 169.52 €
Investissement	Dépense	2088	Autres immobilisations incorporelles	7 169.52 €
Investissement	Recette	4582	Actions SMBP	7 169.52 €
Investissement	Dépense	4581	Actions SMBP	7 169.52 €
Fonctionnement	Recette	002	Excédent reporté	55 034.96 €
Fonctionnement	Dépense	6231	Annonces insertions	1 034.96 €
Fonctionnement	Dépense	6288	Autres services extérieurs	54 000.00 €

et donne tous pouvoirs au Président pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits
Le Président
Hervé RASCLARD